

Défis et perspectives pour un meilleur fonctionnement des structures tontinières féminines dans le département de Katiola (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)

[Challenges and prospects for better functioning of women's tontinier structures in the department of Katiola (North-Central Ivory Coast)]

ASSUÉ Yao Jean-Aimé¹, DIOMANDÉ Mariam², and DIALLO Issoufou³

¹Enseignant-Chercheur, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

²Docteur, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

³Enseignant-Chercheur, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Copyright © 2025 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This study aims to understand the difficulties related to the management of women's tontine associations in Côte d'Ivoire, more specifically in the department of Katiola. Indeed, tontines represent a powerful tool for financial empowerment for women thanks to flexibility in collective contributions. Thus, the study used quantitative and qualitative methods, including a questionnaire addressed to tontine women and interviews with local authorities and financial structures. This study took into account data collected from desk research and field surveys. The field survey questioned 334 tontine farms surveyed in eleven (11) localities of the Department of Katiola. The results reveal that 92.20% have not received any literacy training. As far as poultry farming techniques are concerned, only 5.70% have been trained. Also, tontines (64.40%) have followed other types of training not specified in the data provided. In addition, they also have to face several difficulties, including recurrent disputes in tontine associations, difficult access to credit for tontines from formal financial structures, the risk of mismanagement and difficulties in the management of funds. In addition, with the emergence of the Village Associations for Employment and Cooperation (VSLAs), the Support Fund for Women of Côte d'Ivoire (FAFCI) and the IFEF (Institute for Training and Women's Education), financial and social assistance is provided to effectively manage tontine structures.

KEYWORDS: tontines, functioning, economy, women, Katiola.

RESUME: Cette étude vise à comprendre les difficultés liées à la gestion des associations tontinières des femmes en Côte d'Ivoire plus précisément dans le département de Katiola. En effet, les tontines représentent un outil puissant d'autonomisation financière pour les femmes grâce à la flexibilité dans les contributions collectives. Ainsi, l'étude a utilisé des méthodes quantitatives et qualitatives entre autres, un questionnaire adressé aux femmes tontinières et des entretiens réalisés avec les autorités locales et des structures financières. Cette étude a pris en compte les données recueillies à partir des recherches documentaires et des enquêtes de terrain. L'enquête de terrain a interrogé 334 tontinières enquêtées dans onze (11) localités du Département de Katiola. Les résultats révèlent que, 92,20% n'ont reçu aucune formation en alphabétisation. En ce qui concerne les techniques d'élevage de volailles seulement 5,70% ont été formées. Aussi, des tontinières (64,40%) ont suivi d'autres types de formations non spécifiées dans les données fournies. En outre, elles doivent également faire face à plusieurs difficultés entre autres, les litiges récurrents dans les associations tontinières, l'accès difficile des tontinières au crédit provenant des structures financières formelles, le risque de mauvaise gestion et les difficultés dans la gestion des fonds. Par ailleurs, avec l'émergence des Associations de Villageois pour l'Emploi et la Coopération (AVEC), les Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) et l'IFEF (Institut de Formation et d'Éducation Féminine) des aides financières et sociales sont apportées pour gérer efficacement les structures tontinières.

MOTS-CLEFS: tontine, fonctionnement économie, femme, Katiola.

1 INTRODUCTION

La problématique de l'autonomisation des femmes constitue une priorité pour l'Organisation des Nations Unies (ONU), les ONG et les gouvernements nationaux [1]. Selon [2], les femmes représentent la majorité des travailleurs les moins payés à l'échelle mondiale. Elles exercent les professions les plus précaires. En effet, il y a près de 700 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde, c'est-à-dire vivant avec moins de 2,15 dollars par jour, soit environ 64 euros par mois [3]. Selon [4], dans de nombreux pays, les femmes sont économiquement toujours dépendantes de leurs époux. De même, la pauvreté touche aussi bien les ménages dirigés par un homme (46,4%) que par une femme (45,9%) [5]. À l'échelle mondiale, les femmes ont un faible accès au financement malgré d'importants progrès dans l'ensemble. En 2017, la Banque mondiale rapportait que 1,2 milliard de personnes de plus qu'en 2011 avaient un compte en banque, un écart de 9 % subsiste entre l'accès des hommes et celui des femmes. En Afrique subsaharienne, seulement 37 % des femmes ont un compte bancaire, contre 48 % des hommes avec un écart qui n'a fait que se creuser ces dernières années. En Côte d'Ivoire, l'indice de pauvreté qui est passé de 32,3% en 1993 à 36,8% en 1995 et 38,4% en 2002 avec 67% selon [6]. Allant dans le même sens d'idée, [7] affirme en ces termes qu'en Côte d'Ivoire, les femmes ont un accès limité aux services financiers et sont peu nombreuses à posséder un compte bancaire. En Côte d'Ivoire, les populations rurales et en particulier les femmes ont un accès limité ou inadapté aux services financiers classiques. Seulement 37% des personnes en zone rurale ont un compte dans une institution financière et seulement 2% ont emprunté l'argent d'une institution formelle, contre 36% auprès de sources informelles [8]. Au total 10 % de la population est déclaré détenir un compte bancaire dans un établissement financier formel. Dans le district de la vallée du Bandama, 17% de la population ont un compte bancaire avec 79% des hommes contre 21% de femme. Dans une perspective de freiner la pauvreté, l'État ivoirien, depuis 2000 s'est engagé dans le processus d'élaboration du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) afin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En 2012, l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire devient une priorité du gouvernement ivoirien parmi tant d'autres. Cela se traduit à travers la mise en place des Fonds d'Appui aux femmes de Côte d'Ivoire représentant une bouffée d'oxygène pour les femmes. Depuis sa mise en place les adhérentes au FAFCI saisissent cette opportunité pour réaliser des activités économiques. En effet, selon le FAFCI en 2012 les femmes bénéficiaires étaient au nombre de 10000 contre 261450 femmes en 2021. En vue d'atteindre l'autonomisation des femmes en Côte d'Ivoire, plusieurs actions ont été menées notamment, la mise en œuvre des politiques économiques et sociales pour l'autonomisation économique des femmes à travers la création d'une Direction de la Promotion de l'égalité et du Genre et d'une Direction de l'Entrepreneuriat Féminin au sein du Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant, la création d'un observatoire National pour l'Équité et le Genre, la mise en œuvre du programme de promotion des compétences féminines (Compendium), la création de plusieurs fonds pour assurer l'inclusion financière des femmes. Plusieurs associations de femmes ont bénéficié (66% du Fonds d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (FASI) ont été octroyé aux femmes). Pour relever le défi de l'autonomisation économique des femmes, le Gouvernement ivoirien a mis en place des fonds spéciaux tels que: le Fonds Femmes et Développement du Ministère en charge de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (4321000 dollars), le Fonds de l'Entrepreneuriat Féminin du Ministère en charge du commerce, de l'industrie et de la promotion des PME (8643000 dollars) et, le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire aussi les fonds des Filets Sociaux. Ces fonds permettent aux femmes d'accéder à des ressources financières sur toute l'étendue du territoire ivoirienne en vue de créer ou de renforcer leurs activités génératrices de revenus (AGR) selon [9]. Malgré tous ces efforts consentis par l'État ivoirien au niveau régional et Départemental de Katiola, l'autonomisation des femmes reste très faible. En réponse à cette situation de précarité, certaines femmes ont mis en place une économie tontinière dans le Département de Katiola mais les résultats encore insuffisants. Dès lors quelles sont les faiblesses et les perspectives pour redynamiser le fonctionnement de ces structures tontinières ? L'objectif de l'étude est d'identifier les faiblesses et les perspectives dans la gestion des tontines des femmes du département de Katiola. Ainsi, l'hypothèse tient pour raison des perspectives en terme d'actions socioéconomique en relation à la faiblesse de la formation et de l'alphabétisation des femmes tontinières dans le département de Katiola.

2 MATÉRIELS ET MÉTHODES

2.1 PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le Département de Katiola situé dans la région du Hambol au Centre- Nord de la Côte d'Ivoire, il s'étend entre les latitudes 8.0°N et 8.5°N et la longitude 5.0°W et 5.5°W. Le Département de Katiola est situé au nord d'Abidjan à une distance d'environ 600 à 700 kilomètre. Il est limité par la ville de Bouaké et de Béoumi au Sud, de Ferkessedougou au Nord, de Korhogo au Nord-Ouest, de Mankono à l'Ouest et de Dabakala à l'Est. Il couvre une superficie totale de 2753 km². La population est estimée à 162 472 habitants, selon le RGPH 2021. Ce Département est habité par les Tagbana, les Djimini, les Djamala, les Mangoro et les Malinkés. En plus, une forte communauté d'allogènes et d'allochtones venue de divers horizons vivent en parfaite harmonie avec les autochtones. Les activités économiques sont dominées par le commerce, l'agriculture, l'artisanat et principalement la poterie.

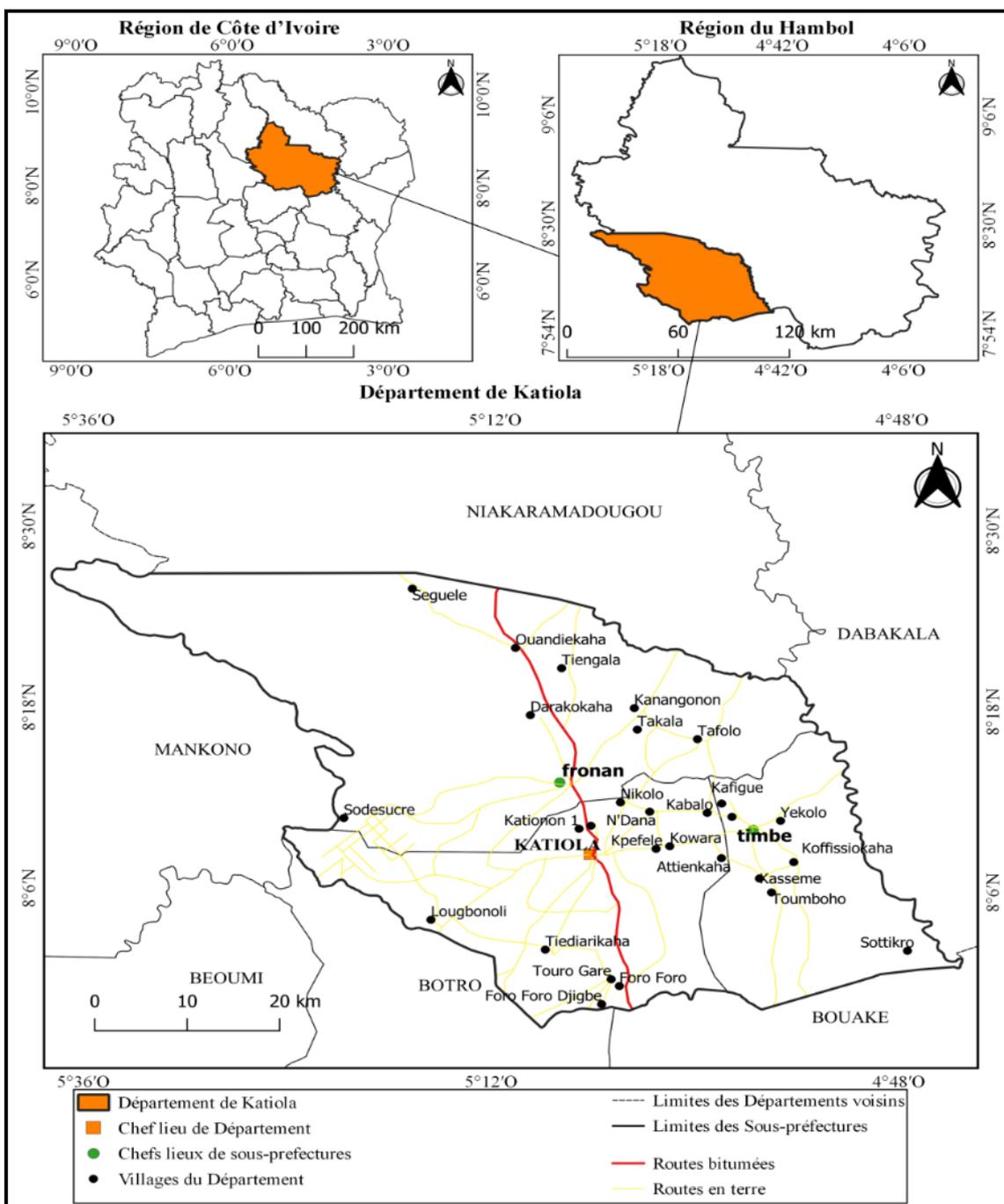


Fig. 1. Département de Katiola

Par ailleurs, le Département de Katiola est constitué de trois Sous-préfectures que sont Katiola, Timbé et Fronan. Il forme avec celui de Niakaramadougou et celui de Dabakala la région du Hambol.

2.2 MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

Pour mener à bien cette étude, un entretien a été mené respectivement avec la Directrice de l'Institut de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF), des structures bancaires et autorités locales dans le Département de Katiola. Aussi avons-nous administré un questionnaire aux différentes responsables des structures tontinières. Il s'agit donc de mesurer et mieux rendre compte des enjeux des tontines. Pour ce concerne les tontinières elles-mêmes, le questionnaire a porté essentiellement sur l'économie tontinière et les postes de dépenses constituant des charges pour elles.

2.2.1 L'ÉCHANTILLONNAGE

Dans le cadre de cette étude, la construction de l'échantillon, a d'abord consisté à identifier les associations tontinières dans trois (03) localités en milieu urbain et 08 en milieu rural. Au total onze (11) localités ont été enquêtées. Ces localités ont été retenues selon plusieurs critères, entre autres, l'importance démographique et la présence effective des structures tontinières dans ces localités. N'ayant pas de base de données sur les tontinières, en procédant par la méthode de boule de neige, il se dégage 2542 tontinières dans le Département de Katiola. Pour la taille de l'échantillon représentatif l'on obtient 334 tontinières à enquêter dans les onze localités.

Tableau 1. Répartition des tontinières par localités dans le Département de Katiola

Sous-préfectures	Localités	Population mère	Nombre de femmes interrogé
Sous-préfecture de Katiola	Katiola	1125	148
	Lougbonoli	128	17
	Kowara	117	15
	Touro-Gare	78	10
Sous-préfecture de Fronan	Fronan	480	63
	Tafolo	95	13
	Sodesucre	80	11
	Ouandiekaha	72	10
Sous-préfecture de Timbé	Timbé	208	27
	Kafigué	57	7
	Toumboho	102	13
Total	11 localités	2542	334

Sur les onze localités enquêtées, 334 tontinières ont été interrogées sur le poids des tontines sur les conditions socioéconomiques.

2.3 MATÉRIELS ET TRAITEMENT DES DONNÉES

Après l'enquête, nous avons procédé au traitement des informations recueillies sur le terrain. Le traitement des informations recueillies pendant l'étude s'est fait sous forme d'analyse cartographique, statistique et graphique. En effet, le logiciel Excel et sphinx ont été d'une utilité remarquable pour le traitement statistique. Cela nous a permis de mesurer les différentes tendances observées. Nous avons réalisé des diagrammes, des tableaux et des graphiques à partir des données statistiques reçues. Aussi, le logiciel Word a-t-il permis de faire la saisie, le traitement et la mise en forme de notre texte. Le traitement des données s'est fait par l'outil informatique. Grâce à des logiciels appropriés comme Qgis 3.18, l'élaboration des cartes a été possible.

3 RÉSULTATS

3.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA PRATIQUE TONTINIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA

3.1.1 TYPOLOGIE ET RÉSILIENCE SOCIOÉCONOMIQUE DES TONTINIÈRES DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA

La tontine de Touro-Gare à Touro-Gare tout comme dans les autres villages enquêtés dans le Département de Katiola, est un levier d'autonomisation économique des femmes. L'économie tontinière aide plus de 80% des femmes à entreprendre et à être indépendantes. Même si elle ne fait pas encore l'unanimité. Notre entretien avec les tontinières de Touro-gare laisse entrevoir que la tontine repose sur un compromis entre les membres de leur association nommée « Moussoyadamè » (femme capable). Pour en bénéficier, il faut être à jour dans la cotisation qu'elles ont fixé au Vendredi matin à 8h avec un montant de 1000F par adhérentes et la récupération de l'épargne le Lundi à la même heure. Cependant figure 2 montre les tontinières pendant leur réunion hebdomadaire effectuant leur levée cde cotisation.



Fig. 2. Rencontre hebdomadaire en prélude à une quête des tontinières à Touro-Gare

La tontine se présente sous plusieurs types entre autres, la tontine journalière (c'est une tontine qui se fait chaque jour avant la fermeture du marché. Elle est tirée par mode de passage, chaque jour une ou des femmes se voit attribuer le gain journalier), la tontine sociale (elle est caractérisée par les échanges en nature) et la tontines commerciales (une méthode de financement où un groupe de commerçants ou d'entrepreneurs contribue régulièrement à un fonds commun). La tontine aide certaines femmes financièrement en ce sens qu'elle a permis à d'autres femmes d'agrandir leur activité de revenu. Des femmes ont su mettre en place des activités telles que les salons de coiffures, des restaurants, des fermes. La figure 3 montre une ferme et un salon mis en place grâce aux bénéfices de la tontine.



**Photo 1a : Une ferme réalisée
Fronan**

**Photo 1b : Un salon de coiffure à
Fronan**

Fig. 3. Réalisation de projets grâce à la tontine

Ainsi grâce à la tontine, une ferme a été réalisée par une tontinière. Cette réalisation a été possible grâce à l'économie tontinières (photo1a). Quant à la photo1b, l'on découvre l'intimité d'un salon de coiffure. L'espace est aménagé avec soin, présentant une variété de produits et d'outils nécessaires à la pratique de la coiffure.

3.1.2 FAIBLESSE DES REVENUS: UN DÉFI À RELEVER

D'une manière générale toutes les tontinières déclarent avoir eu un bénéfice de leur pratique tontinière. Le graphique 1 montre les différents bénéfices obtenus. Le graphique 1 fournit des informations importantes sur le revenu mensuel des tontinières dans le Département de Katiola, ainsi que la répartition des effectifs dans chaque tranche de revenu. En observant les données, nous pouvons constater que la majorité des tontinières gagnent entre 25 000 et 50 000 francs CFA par mois, avec un effectif de 97 soit 29,04%. Ensuite, nous voyons une diminution progressive du nombre de tontinières à mesure que le revenu mensuel augmente. Par exemple, il y a moins de tontinières gagnant entre 50 000 et 75 000 francs CFA par mois (101) soit 30, 24%.

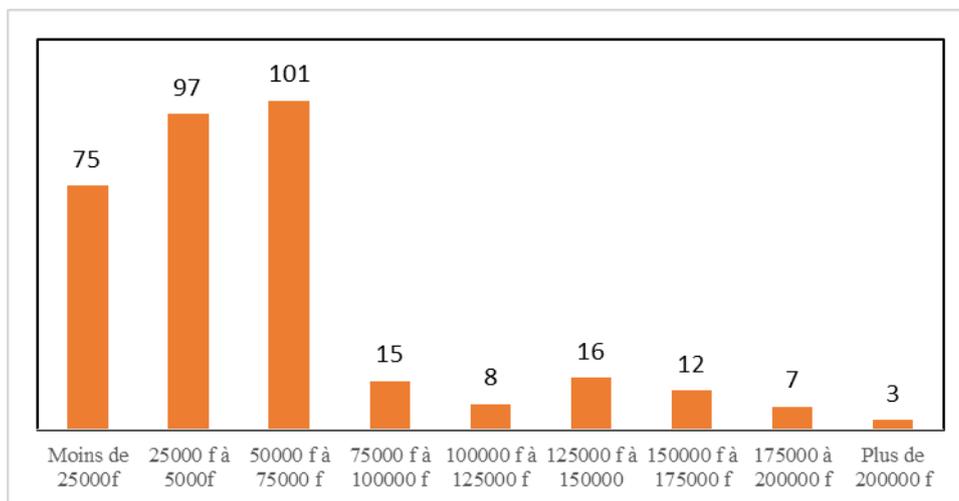


Fig. 4. Répartition des femmes tontinières en fonction des revenus mensuels obtenus

Celles dont les revenus sont inférieurs à 75000 francs CFA par mois sont au nombre de 273 soit 81,73% de ces femmes tontinières. En effet, le coefficient directeur de la droite d'équation $y = -12.25x + 98.361$, illustre une diminution en moyenne de 12% du bénéfice des tontinières. Ce qui montre un faible revenu mensuel des tontinières. Ceci montre que le revenu mensuel des tontinières ne dépasse pas largement le Smig ivoirien qui est de 75000 francs CFA par mois. Le $R^2 = 0.6627$ révèle que 66% des tontinières ne parviennent pas à avoir un revenu significatif. Donc en dessous de 75000 FCFA se traduit par la faiblesse des revenus. De même le graphique 2 présente les types de bien acquis grâce aux gains de la tontine.

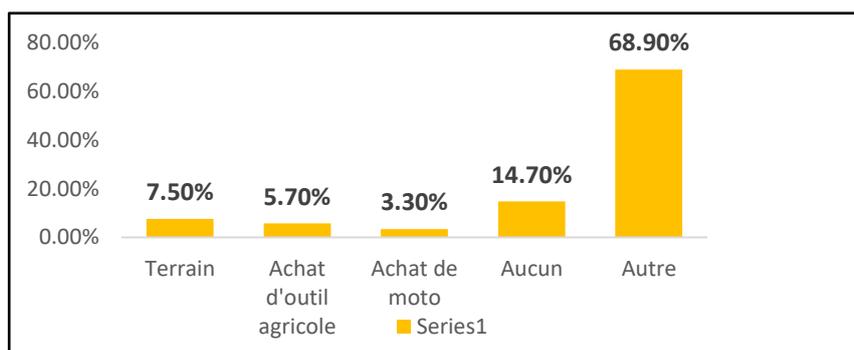


Fig. 5. Faibles réalisations faites par les tontinières grâce aux gains de la tontine

L'on note divers type de biens à savoir le terrain, l'achat d'outil agricole, de moto et d'autres types de bien. Pendant certaines tontinières bénéficient de leur gain, d'autre n'ont pas pu réaliser avec leur gain soit 69 % des femmes n'ont pu réaliser. Par contre d'autres ont pu acheter des terrains, acheter des outils agricoles ou autres représentent respectivement soit 7,50 %, 5,70 % et 14,70 %.

3.1.3 DIFFICULTÉ DE GESTION DES TONTINES

3.1.3.1 FAIBLESSE DE LA FORMATION DES FEMMES TONTINIÈRES

Les formations reçues par les tontinières dans différentes localités du Département de Katiola. La formation sur l’alphabétisation, seulement 8% ont reçu une formation. Cela s’explique du fait que l’analphabétisme un défi dans Département et pour cela des efforts supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir l’éducation de base parmi les femmes. En ce qui concerne les techniques d’élevage de volailles, 6% des femmes ont reçu une formation spécifique aux techniques d’élevage de volailles (graphique 3). Cette formation est utile pour diversifier les sources de revenus des femmes en leur permettant d’entreprendre des activités d’élevage de volailles, ce qui contribue à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance. La grande majorité des tontinières (64%) ont suivi d’autres types de formations non spécifiées dans les données fournies.

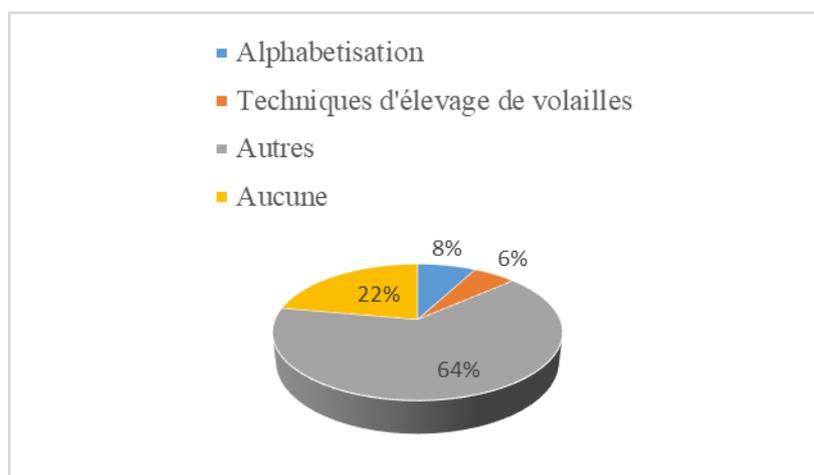


Fig. 6. Typologie de formation reçue par les tontinières

Ces formations n’incluent pas la gamme variée de sujets tels que la gestion d’entreprise, l’agriculture, l’artisanat, les technologies de l’information, etc. Cette diversité suggère que les tontinières sont moins engagées dans un large éventail d’activités de formation pour renforcer leurs compétences et leurs connaissances dans. En ce qui concerne la formation de tontinière, elles ont reçu une formation digitale, éducation financière.

3.1.3.2 RÉCURRENCE DES LITIGES ET RAPPORTS CONFLICTUELS DANS LES ASSOCIATIONS TONTINIÈRES DES FEMMES DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA

L’épargne et le crédit non structurés des fonds de la tontine des femmes dans le Département de Katiola révèlent des difficultés dans son fonctionnement ce qui n’est pas profitable à celle-ci. Il importe de trouver des moyens afin de permettre une rentabilité plus élevée des fonds disponibles, en résolvant ces litiges de façon durable. Ces conflits naissent par moment tout au début de la période d’épargne, à la fin de l’activité. Pour faire face à leurs difficultés, certains demandent des services aux autres membres. L’existence d’une entente entre les membres et les responsables tontiniers, le respect des conditions et obligations contenues dans le règlement intérieur sont nécessaires pour une bonne continuité des tontines mutuelles. Mais des conflits naissent parfois et poussent à la disparition de certains groupes de tontines. La carte 2 montre le volume de litige enregistré dans les localités enquêtées du Département de Katiola. La ville de Katiola a enregistré plusieurs cas de litige neuf (9) par rapport aux autres localités. Dans la localité de Toumboho et de Sodesucre l’on note les plus faibles cas de litiges mutuel un (1) chacune. Ce sont surtout les derniers au tour qui récupèrent difficilement les fonds du tour. Les causes de ces conflits sont diverses et là plus fréquente est le retard dans le versement douze (12 fois cité). Ces conflits ont été soit réglés par les membres, parfois réglé par la présidente. Comme voie de règlement des conflits le recours à la police, au tribunal et autres n’a pas été cité. Ce qui est normal et correspond à l’idée de solidarité et d’entraide des membres. Les raisons de ces conflits se résument en ces termes: « quand les fonds prêtés ne rentrent pas »; « quand il y a un retard »; « insolvabilité des emprunteurs ». Ces conflits sont réglés le plus souvent par les membres eux-mêmes ou par un comité. À l’issu des négociations, il est souvent décidé de confisquer certains biens de la tontinière en situation difficile. Souvent une amende est prévue pour tout retard.

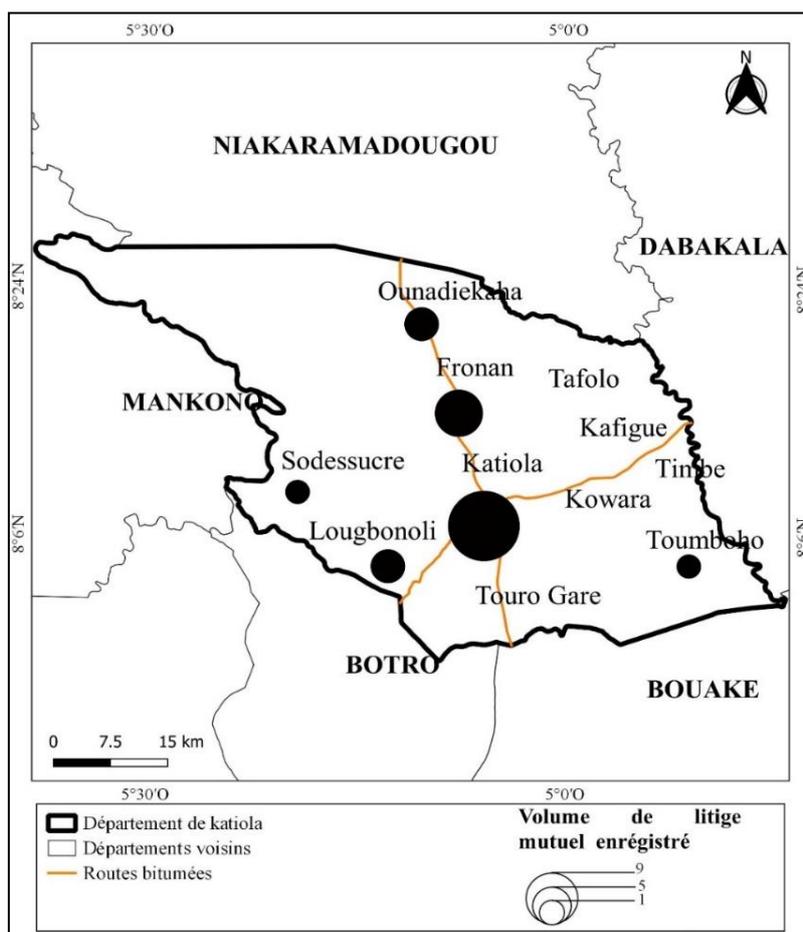


Fig. 7. Répartition des litiges au sein des tontines mutuelles enregistrés par localité

De la collecte de l'épargne et des prêts lorsqu'il y a défaillance dans les dépôts, la défaillance est sanctionnée par le versement la semaine suivante d'une amende de 50 % du montant de la mise hebdomadaire en cause. La carte n°5 montre la répartition des litiges au sein des tontines financières par localité dans le Département de Katiola. Pour un retard d'une semaine donnée, au cours de la semaine suivante, le membre défaillant doit verser le montant nominal de la mise retardée (100 F CFA) augmentée de l'amende (50 % de 100 F) en plus de la mise de ladite semaine, soit $100\text{ F} + 50\text{ F} + 100\text{ F} = 250\text{ F}$. Tout membre défaillant qui décide de participer à une nouvelle tontine financière est tenu de se conformer aux conseils des responsables tontinières. Il lui est notamment recommandé de réduire sa mise hebdomadaire conformément à ses capacités financières. En revanche, lorsqu'un membre défaillant demande à être remplacé par une autre personne, la facturation des intérêts est suspendue et c'est à la fin de la période de la collecte de l'épargne qu'on lui remet le montant versé. Si après trois versements, un membre ne se manifeste pas, le comité de la tontine envoie certains membres lui demander les raisons de son silence et, s'il y a lieu, l'obliger à se faire remplacer par une personne de son choix. Le membre défaillant peut laisser la possibilité aux responsables de la tontine de confier la suite des mises à un membre ou à toute autre personne ayant la possibilité financière de continuer. Un membre emprunteur défaillant au cours d'une tontine a la possibilité de faire partie d'une nouvelle tontine financière, mais il n'est plus autorisé à emprunter de l'argent à ce groupe. Ce qui rend la gestion précaire et fragile.

3.1.3.3 DIFFICILE ACCÈS DES TONTINIÈRES AU CRÉDIT PROVENANT DES STRUCTURES FINANCIÈRES FORMELLES

L'obtention d'une demande de crédit prend deux formes, les prêts personnels pour les particuliers et les prêts d'investissement pour les entreprises. Pour obtenir un prêt, il faut fournir des documents comptables et financiers certifiés par un commissaire aux comptes assermentés, hypothéquer sa maison ou être un travailleur dans une entreprise fiable. Toutes ces conditions rendent l'accès au crédit difficile, car les tontinières sont majoritairement analphabètes. Les garanties demandées sont souvent l'apanage d'une minorité privilégiée. Ces difficultés d'accès au crédit touchent particulièrement les femmes qui, souvent, ne remplissent pas ces conditions. C'est pourquoi elles se tournent vers la tontine, une épargne informelle. L'accès pour avoir des fonds et pour démarrer leurs activités génératrices de revenus. Il est indéniable que l'accès au crédit constitue un obstacle majeur pour les tontinières. Cette situation problématique contraint les femmes à puiser dans leurs propres ressources pour contribuer à la tontine. En effet, elles se retrouvent souvent dans l'obligation d'utiliser leurs propres fonds pour maintenir le fonctionnement de ce système financier informel. Cette réalité

économique complexe souligne les défis auxquels sont confrontées les tontinières dans leur quête de services financiers accessibles. Cependant, malgré les difficultés rencontrées, les femmes persévèrent et font preuve d'une remarquable résilience dans la gestion de leurs affaires financières. Le figure 8 montre la proportion des tontinières qui prêtent des fonds de la tontine et celle n'ayant pas prêtée.

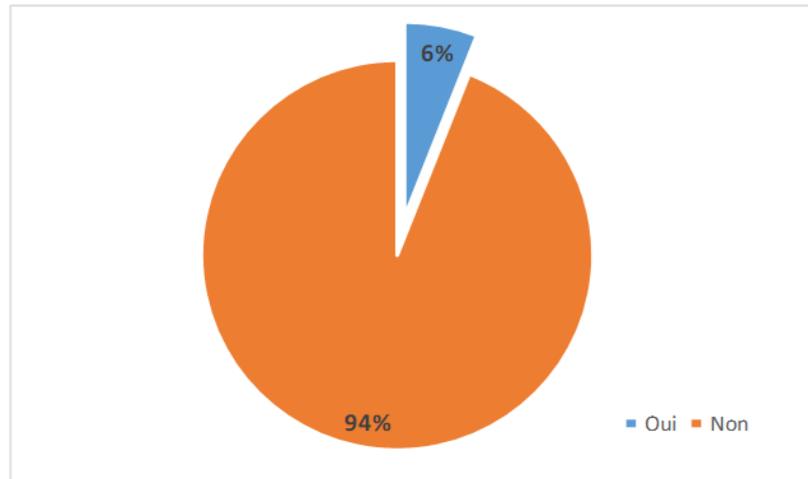


Fig. 8. Prêt des fonds de la tontine

L'analyse de la figure 8 révèle une disparité significative entre les tontinières qui utilisent leurs propres fonds et celles qui empruntent pour participer à la tontine. En effet, selon les données présentées, 94% des tontinières utilisent leurs propres ressources financières, tandis que seulement 6% ont recours à des prêts pour leur participation à la tontine. Cette répartition soulève plusieurs questions et invite à une analyse approfondie des facteurs qui sous-tendent cette disparité. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation. Tout d'abord, l'accès aux services financiers joue un rôle crucial. Les tontinières qui ont un accès limité aux institutions financières formelles sont plus susceptibles d'utiliser leurs propres fonds pour participer à la tontine, faute d'alternatives de financement disponibles. Le faible niveau de revenu et d'éducation des tontinières est également un facteur déterminant. Les femmes disposant de revenus plus élevés ou bénéficiant d'une éducation formelle sont plus enclines à avoir des ressources financières suffisantes pour participer à la tontine sans avoir à recourir à des prêts. Enfin, les normes sociales et culturelles jouent un rôle majeur dans la participation des femmes aux activités économiques et financières. Dans certaines communautés du Département, il existe des stigmates associés à l'emprunt d'argent, ce qui dissuade les femmes d'avoir recours à cette pratique et les pousse à utiliser leurs propres fonds. Il convient de noter que, la répartition observée entre les tontinières utilisant leurs propres fonds et celles empruntant pour participer à la tontine est le reflet de multiples facteurs interdépendants. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour concevoir des interventions visant à renforcer l'autonomisation financière des femmes et à promouvoir leur accès équitable aux opportunités économiques.

3.1.3.4 RISQUE DE MAUVAISE GESTION OU DE DÉTOURNEMENT DES FONDS DE LA TONTINE DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA

Le risque de mauvaise gestion ou de détournement est une préoccupation majeure dans le contexte de l'économie tontinière informelle. Dans ces systèmes, où les membres contribuent régulièrement à un fonds commun et s'attendent à recevoir des paiements périodiques, il existe une forte tentation pour certaines tontinières de manipuler les fonds à des fins personnelles. Surtout celles qui sont chargées de la collecte et garder les fonds. Cette mauvaise gestion prend différentes formes, notamment le détournement direct de fonds, la falsification des registres ou la négligence dans la gestion des finances du groupe. Cela peut être volontaire ou involontaire. L'une des principales raisons de ce risque est le manque de supervision et de contrôle formels dans les tontines. Ces groupes de tontines fonctionnent sans structures de gouvernance clairement définies ou de mécanismes de reddition de comptes formels.

3.2 OPPORTUNITÉS DE LA PRATIQUE TONTINIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE KATIOLA

3.2.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ENTREPRENEURIALES DES FEMMES GRÂCE AUX TONTINES

Le renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes grâce aux tontines dans le Département de Katiola est un exemple concret de l'impact positif de cette pratique financière sur l'autonomisation économique des femmes.

3.2.1.1 FORMATION ET LES CONSEILS EN GESTION FINANCIÈRE AU PROFIL DES TONTINIÈRES DU DÉPARTEMENT DE KATIOLA

Pour ce qui est de la formation, les tontinières ont pu bénéficier d'un certain nombre de formation dans plusieurs domaines. Ces différents acquis sont représentés à travers la figure 9.

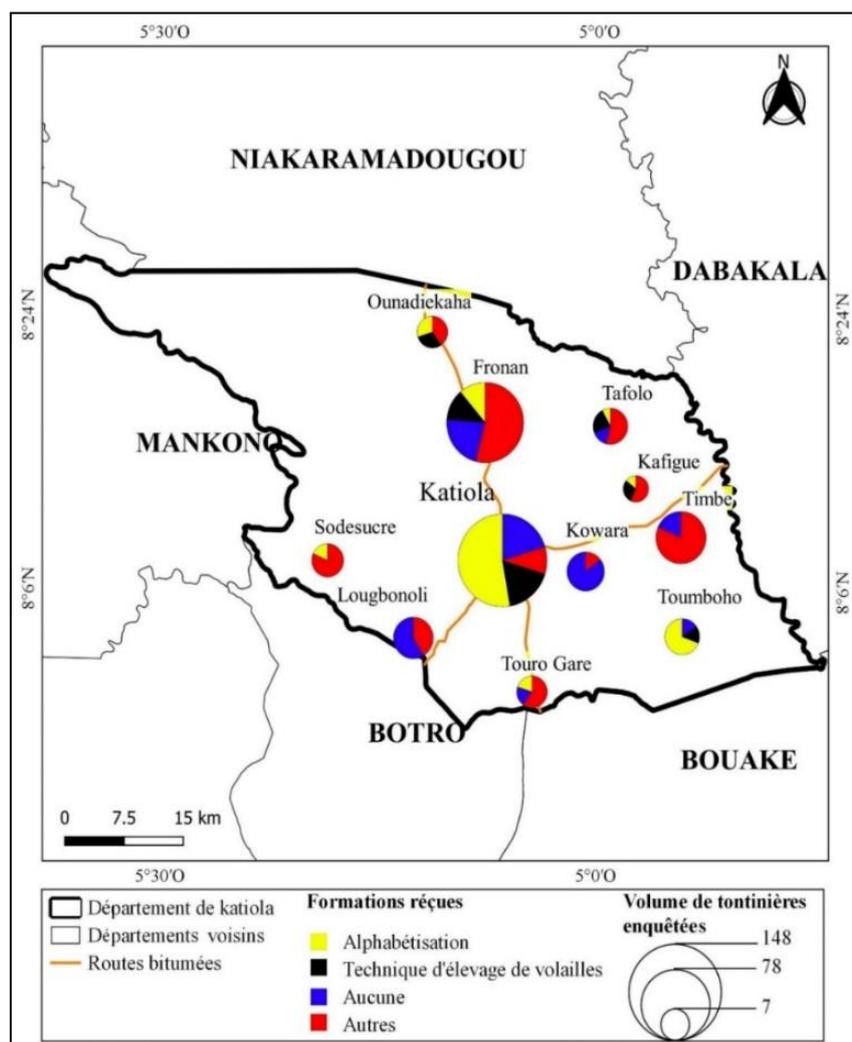


Fig. 9. Répartition des formations reçues par les tontinières dans les localités enquêtées

La figure 9 présente les différentes formations reçues par les tontinières. De façon mensuelle, les tontinières sont convoquées au siège de leur association (FAFKA) dans le but de recevoir de façon globale une formation parmi tant d'autres pour ne citer que l'alphabétisation, les techniques d'élevage de volailles et autres. Le renforcement des capacités financières des tontinières dans le Département de Katiola tient compte de certains facteurs clés à savoir, la formation et conseils à l'endroit des tontinières: À Katiola, il existe un programme ou une série d'activités visant à fournir des connaissances pratiques et des conseils aux tontinières. Ces formations incluent divers aspects de la gestion financière, tels que la tenue de registres, la budgétisation, la planification financière à long terme, la gestion des risques et des opportunités d'investissement. Ces formations et conseils sont donnés majoritairement à leur siège FAFKA (Fédération des Associations des Femmes de Katiola) et IFEF (Institut de Formation et d'Éducation Féminine). En ce qui concerne la gestion financière, il est important de savoir gérer efficacement les ressources financières. Dans le contexte des tontines, cela pourrait inclure des compétences telles que la collecte et la gestion des cotisations des membres, la répartition équitable des fonds, la prise de décisions éclairées sur les investissements et la garantie de la transparence dans toutes les transactions financières. La prédominance des femmes à la pratique tontinière. Spécifiquement les femmes participent plus aux tontines. À Fronan comme à Katiola et Timbé, les tontines sont souvent gérées et dominées par des femmes, et ces initiatives visant à renforcer leurs compétences financières peuvent avoir un impact significatif sur leur autonomisation économique et sociale favorisant leur capacité à soutenir leurs familles. En renforçant leurs compétences financières, cette initiative vise à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et à renforcer le potentiel économique dans le Département de Katiola.

3.2.1.2 APPUI EXTÉRIEUR À L'AUTONOMISATION DES FEMMES: LE FAFCI

Les tontinières bénéficiant du FAFCI (Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire) dans le Département de Katiola sont des groupes de femmes organisées pour économiser et investir dans des projets générateurs de revenus. Le FAFCI fournit un soutien financier et technique à ces groupes afin de renforcer leur autonomie économique et leur développement. Les tontinières sélectionnées ont

probablement démontré leur capacité à gérer efficacement les fonds et à mettre en œuvre des projets rentables. Ce soutien financier a contribué à améliorer les conditions de vie des femmes et de leur communauté en favorisant l'entrepreneuriat, la création d'emplois et le développement économique local. La figure 10 présente les bénéficiaires du fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) parmi les tontinières du Département de Katiola.

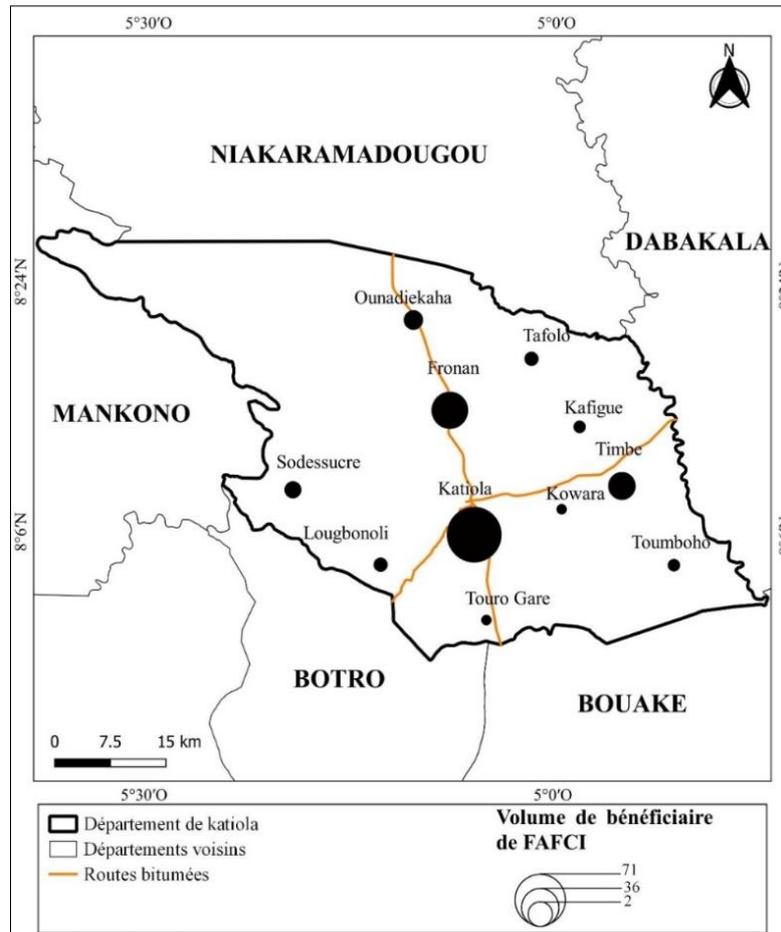


Fig. 10. Répartition des bénéficiaires de la FAFCI par localité dans le Département de Katiola

Les données concernant les bénéficiaires de la FAFCI (Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire) parmi les tontinières dans le Département de Katiola démontrent une répartition inégale des ressources et des opportunités de financement entre les différentes localités. En tête, Katiola se distingue avec 71 bénéficiaires, reflétant potentiellement une concentration de demande et une meilleure accessibilité aux services financiers. Fronan suit avec 31 bénéficiaires, suggérant également une demande notable pour les services de la FAFCI dans cette localité. La diminution considérablement du nombre de bénéficiaires dans les autres localités, telles que Timbe, Loughbonou, Touro Gare, Kowara, Tafolo, Sodesucre, Ouandiekaha, Toumboho et Kafigue, où le nombre de bénéficiaires varie de 2 à 17 personnes. Ces chiffres traduisent des difficultés d'accès aux informations relatives aux critères pour l'octroi de ses fonds. Un manque d'information sur les opportunités offertes par la FAFCI. Dans l'ensemble, ces données soulignent la nécessité d'une approche ciblée et équitable pour garantir que les avantages des programmes de financement comme la FAFCI soient accessibles à toutes les communautés, en tenant compte des besoins et des capacités locales spécifiques.

4 DISCUSSION

Les résultats de notre étude ont révélé qu'à travers les activités tontinières, les femmes de la du département de Katiola éprouvent des difficultés dans gestion des structures tontinières. Les tontines à Katiola émergent comme des vecteurs essentiels d'autonomisation économique et sociale des femmes contribuant à redynamiser l'économie locale. Cela est partagé par [10] qui pense que la pratique de l'épargne au sein des tontines est davantage collective qu'individuelle, répondant à des dynamiques sociales plutôt qu'économiques, et attire aussi bien les pauvres que les personnes à revenu plus élevé. D'une certaine manière, ce sont les gains issus des tontines qui constituent un moteur d'adhésion à une tontine. Comme le dit [11], ces femmes sont aux prises avec des besoins d'argent pour financer leur projet. L'autonomisation des femmes est un processus intégré de création d'un environnement favorable à la participation des femmes dans des domaines qui sont intrinsèquement dominés par les hommes [12]. Ce qui n'est pas partagé par certains chercheurs comme [13] qui montre que les tontines se sont adaptées en intégrant de nouveaux aspects tels que l'épargne et l'investissement. Les effets perçus par les tontinières sur l'acquisition de connaissances pratiques Comme le signalent [14] et [15] la tontine est un lieu où les femmes développent des habilités et acquièrent de nouvelles connaissances. Ces savoir-faire leur ont permis d'être performantes et plus compétitives dans le marché du travail. Cette étude vient valider ces informations. Aussi, les résultats de l'étude mettent en évidence le transfère de ces connaissances dans leur vie, principalement dans les relations familiales et la gestion des affaires. Pour [16] et [17] le revenu individuel revêt une importance capitale, car il est étroitement lié à la participation active dans une association tontinière. Des femmes qui n'avaient pas de moyen suffisamment pour démarrer une activité s'en sortent jusqu'à mettent en place d'autres activités. [18] la considère comme "l'élargissement de la capacité des individus à prendre des décisions stratégiques dans leur vie, là où cette capacité leur était antérieurement refusée".

5 CONCLUSION

Les pratiques tontinières, qui consistent en des contributions financières collectives, favorisent non seulement l'entraide communautaire, mais également l'autonomisation économique des femmes en leur permettant d'accéder à des fonds pour des activités génératrices de revenus. De plus, ces groupes créent un espace de solidarité où les femmes peuvent échanger des idées et des ressources, contribuant ainsi à la création de réseaux de soutien mutuel. En surmontant les défis économiques et sociaux, les femmes de Katiola montrent une résilience remarquable, traduisant ainsi leurs efforts en amélioration concrète de leurs conditions de vie et de celles de leurs familles. Ces tontines ont en leur sein des atouts, et opportunités mais leurs gestions inefficaces font d'elles un maillon fragile pour résister aux difficultés économiques pour un meilleur fonctionnement des tontines.

REFERENCES

- [1] SANGARET, «Autonomisation des femmes vulnérables» 19 p, 2020.
- [2] B. BEKOLO-EBE, «Pour une reprise de la planification économique en Afrique» *Revue Afrique Développement*, pp. 35-55, 1993.
- [3] F. OWONDI, «Évolution du système financier et pratique informelle d'épargne et de crédit en Afrique Centrale» Thèse de 3^e cycle, Université Lumière-Lyon, pp39-53, 1987.
- [4] S. LYNN, «Transformation féministe dans l'enseignement supérieur: discipline, structure et institution», *Revue Enseignement supérieur*, pp.419-445, 2003.
- [5] F SARR, «l'entreprenariat féminin au Sénégal, les transformations des rapports de pouvoir» *Revue Harmattan*, pp.24-28, 1998.
- [6] M. DROMAIN, «L'épargne ignorée et négligée les résultats d'une enquête sur les tontines au Sénégal » *Revue Référence*, pp.21-47, 1990.
- [7] N. KABEER, «Women, Wages and Intra household Power relations, development and change», pp261-302, 1999.
- [8] D. KESSLER, «Endettement, épargne et croissance dans les pays en développement» *Études internationales*, volume 15, n°3, pp.543-553, 1985.
- [9] C. KIEFFER, «Autonomisation des citoyens, une perspective de développement», 9 p, 1984.
- [10] M. LELART, «Les informalités financières: le phénomène tontinier» in *Revue des sciences de gestion*, pp.249-267, 1991.
- [11] M. LELART, «Le Fonds monétaire international et la crise asiatique» *Techniques financières et développement*, n^{os} 53/54, pp.20-27, 1999.
- [12] G. LIPOVETSKY, «L'empire de l'éphémère, la mode et son destin dans les sociétés modernes» 341p, 1987.
- [13] J. SEMIN, «L'argent, la famille, les amies: ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire» 56 p, 2007.
- [14] G. SEN, «l'autonomisation des femmes et le droit humain: Un défis politique», 12 p, 1993.
- [15] G. SEN, «Accumulation, reproduction et rôle des femmes dans le développement économique», in *Institute Publication*, pp.97-110, 2001.
- [16] J. M. SERVET, «Banquiers aux pieds nus. La microfinance» *Revue Les cahiers d'outre-mer*, pp.233-236, 2006.
- [17] SOLAVA et A. SABINA, «agencement et autonomisation: Pour une proposition internationale d'indicateurs», 31p, 2007.